



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires
Service Aménagement Biodiversité Eau
Nature et Prévention des Nuisances
Secrétariat de la Commission Départementale pour la
Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et
Forestiers

Metz, le 10/09/2019



Affaire suivie par :
Sylvie BINEAU - Tél : 03 87 34 33 94
Jeanne CAMPADIEU - Tél : 03 87 34 33 95
Courriel : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme de Basse-Rentgen, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 16/07/2019.

Lors de sa réunion du 10/09/2019, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis **FAVORABLE** sur le secteur de taille et de capacité d'accueil limitées Ngc.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le chef du Service Aménagement
Biodiversité Eau,

Olivier ARNOULD

Copie : DDT de la Moselle / SABE / DA / PU (Mme Simo Kaptoum)
Sous-préfecture de Thionville

Mairie

8 rue de l'Eglise

57570 BASSE-RENTGEN